

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2024

POULLAN SUR MER

Keleier Poullann

Mot de la Maire

Voilà, le Conseil municipal composé de 15 élus est en place pour deux années.

Je tiens à remercier tous les poullanais et poullanaises qui se sont déplacés aux urnes le 21 avril, montrant ainsi leur intérêt aux missions qui sont les nôtres.

Lors de la réunion du 26 avril, le Conseil m'a élue Maire, et a élu 3 adjoints : Sébastien THOMAS en charge de la vie associative, de la culture et du patrimoine, et de la communication, Corine PÉRON en charge de l'action sociale, de l'enfance et de la jeunesse, et Gwilhem BRAS en charge des travaux et du cadre de vie.

Les commissions communales n'ont pas changé et vont poursuivre le travail commencé.

Si Gaëtan OLIVIER a intégré le Conseil communautaire à la suite du départ de Christian GRIJOL, et a participé aux réunions le 15 février et le 14 mars, il n'a pas pu être réélu du fait de la parité alternative obligatoire aux élections municipales du 21 avril. Corine PÉRON a donc intégré le Conseil communautaire avec moi-même, Sébastien THOMAS, François GUET et Isabelle STÉFANUTTI.

J'ai confié à ces deux derniers une délégation : les relations entre la commune et l'EPCI pour Isabelle STÉFANUTTI qui est engagée dans 6 commissions communautaires, et le lien entre la commune et l'EPCI concernant l'eau et l'assainissement à François GUET, qui est aussi président du SPIC, vice-président au syndicat des eaux du Nord Cap Sizun, et délégué à l'EPAB.

J'ai souhaité également que deux élus municipaux m'accompagnent sur d'autres sujets, j'ai donc confié à ceux-ci une délégation. Thomas TANGUY continuera ainsi de s'impliquer dans les relations entre la commune et les administrés des zones rurales. Il est depuis des années un appui important au Maire concernant l'élagage, les bornages... et a souhaité participer à la commission PLUI à Douarnenez Communauté. Gaëtan OLIVIER, qui est présent à la communauté des communes aux réunions des commissions Transition et environnement, Déchets et algues vertes, et Développement économique, sera, grâce à sa vigilance et son intérêt sur les sujets environnementaux, un appui important pour notre commune qui doit relever de nombreux défis.

Si la répartition des indemnités a de ce fait évolué, l'enveloppe globale communale est la même que celle des années précédentes.

Je tiens à souligner l'implication de tous dans le travail des commissions communales, ainsi que dans les commissions de Douarnenez Communauté, au sein desquelles il y a toujours, en plus des élus communautaires, un élu municipal de Poullan qui participe. C'est une grande satisfaction d'être à la tête d'une telle équipe !

Vous pouvez retrouver la composition de ces commissions sur les sites internet de la commune et de la communauté des communes.

Avant d'évoquer les festivités de la fin du printemps et de l'été, je vais vous reparler de l'automne, et de la tempête Ciaran qui reste amèrement dans le quotidien de nombreux poullanais. En effet, si depuis deux mois environ, les sous-traitants d'Orange sont visibles sur le terrain, et, effectivement, ont permis à certains de retrouver téléphone et internet, il reste encore trop de foyers non raccordés. La Mairie a encore échangé fin mai avec Orange et Mégalis au sujet d'une vingtaine d'administrés qui s'étaient signalés, et continuera de le faire.

Si vous connaissez quelqu'un qui n'a pas retrouvé un fonctionnement normal de sa ligne, je vous remercie de nous en informer. J'espère que tout sera rapidement en ordre.

Pour ce qui est des arbres encore à terre, compte-tenu de l'évolution favorable de la météo et de l'accès qui devient possible sur les terrains, je compte sur chacun pour débarrasser son bois qui encombre encore les voies, les accotements... De notre côté, nous avons commandé l'intervention d'une entreprise qui va bientôt faire le nécessaire dans les parcs et jardins communaux.

L'hiver aura été long, et un peu laborieux à Poullan, mais le printemps est là ! Après le traditionnel ragoud kaol des Troc'herien, et les animations du week-end de la Pentecôte, vous trouverez dans ce bulletin le programme à venir des animations locales.

Je souhaite à chacun d'entre vous un très bel été et de chouettes vacances !

Marie Pierre Bariou



Finances de la commune de Poullan-sur-mer

Les comptes administratifs et budgets ont été votés le 5 avril 2024 et se décomposent ainsi :

Comptes administratifs 2023

Le total des dépenses réalisées en fonctionnement est de 835 637 € alors que les recettes ont été en 2023 de 1 162 962 €. Le produit de la fiscalité s'élevait à 643 522 €, et les dotations de l'Etat à 248 201 €.

Le résultat est excédentaire de 327 325 €.

Le total des dépenses réalisées en investissement est de 228 161 € alors que les recettes ont été en 2023 de 311 324 €, compris l'excédent de l'année 2022. Les dépenses réalisées en 2023 concernent les plaques d'adressage, les jeux inclusifs du jardin Francès Lambert, et le remplacement du chauffage de la salle du Conseil municipal.

Le résultat est excédentaire de 83 162 €.

Le budget primitif 2024 et les projets

Sur le budget de fonctionnement prévisionnel 2024, des charges générales complémentaires ont été prévues notamment pour les charges qui seront engendrées pour les consommables sur le bâtiment de l'ancienne MFR. Les charges de personnel, comme les autres charges sont stables. Un virement de 374 049 € au budget investissement est prévu, pour un total des dépenses au budget fonctionnement de 1 474 359 €.

Trois gros postes pour les recettes de fonctionnement : 769 809 € en impôts et taxes, 327 325 € qui est l'excédent de fonctionnement de 2023, et 264 573 € en dotations.

En recettes d'investissement, on retrouve l'excédent du fonctionnement 2024 pour 374 049 €, l'excédent du budget investissement de 2023 pour 83 161 €, et des subventions liées aux investissements pour 43 100 €, pour un total de recettes de 548 322 €.

Les dépenses prévues en 2024 pour la commune sont :

- En équipements divers : une tondeuse (reçue en janvier) et un peu de matériel pour les services techniques, des travaux de finitions au jardin Francès Lambert ainsi que le remplacement de barrières, et un parcours sportif dans le parc de la saulaie.
- En travaux divers : la rénovation du mur de l'ancien presbytère, la mise en place d'un faux-plafond à la maison de l'enfance, quelques travaux de mise en conformité des installations électriques et des évacuations EP aux services techniques, l'achat d'un colombarium, des travaux d'aménagement paysager, et l'étude et mission de Maitrise d'œuvre pour la rénovation de la salle polyvalente.
- Une opération pour un projet de lotissement communal est aussi inscrit. Il devra être réfléchi en commission urbanisme et suivi de l'achat d'un terrain, puis le choix de la Maitrise d'œuvre.

Au vu des disponibilités, et de l'augmentation des bases de 3,9%, la municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition pour 2024. Les taux d'imposition à Douarnenez Communauté ont également été maintenus. Pour plus d'informations sur les budgets communaux, vous trouverez la « NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE » sur le site internet de la commune.

Délibérations du Conseil Municipal

12 mars 2024

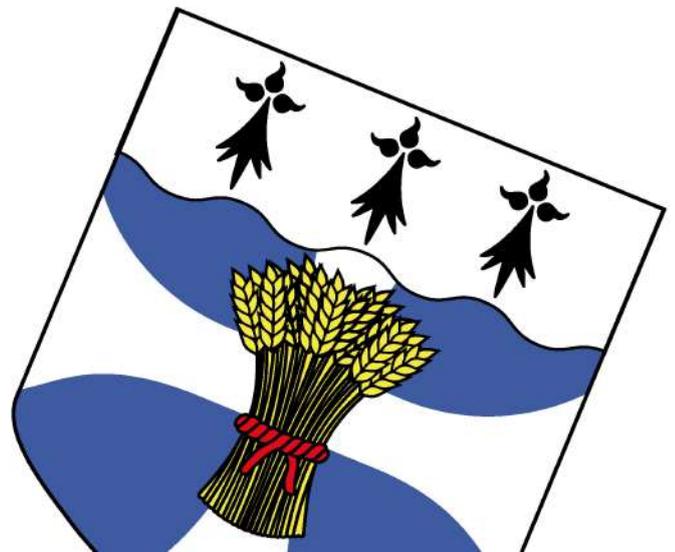
- Accord de principe à la prescription de l'élaboration du PLUiH par Douarnenez Communauté
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune
- Inscription sur la liste des communes concernées par le recul du trait de côte
- Indemnités de suppléance du maire
- Tableau des emplois
- Déclassement et vente d'un terrain à Kerfin-dant
- Redadeg 2024
- Adhésion au CAUE

05 avril 2024

- Comptes de gestion 2023
- Comptes administratifs 2023
- Affectation du résultat 2023
- Régime des amortissements des immobilisations et fongibilité des crédits
- Budgets primitifs 2024
- Subventions 2024 aux associations
- Demande de subvention au titre des Territoires Numériques Educatifs

26 avril 2024

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Election des Adjoints au Maire
- Lecture de la Charte de l'Elu Local
- Délégations d'attributions au Maire
- Composition du CCAS
- Délégations dans les organismes extérieurs



Élections Européennes du 9 Juin 2024

Pourquoi voter ?

Les élections européennes de 2024 offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner directement, au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen. Ainsi, les électeurs européens peuvent influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne. Par ailleurs, le fait que les partis politiques représentés au Parlement européen désigneront une tête de liste qui pourrait devenir Président(e) de la Commission en cas de victoire aux élections européennes, devrait constituer un enjeu politique important pour ce scrutin.

Le Parlement est la seule institution à être élue au suffrage universel direct. Le Parlement est l'institution qui représente les citoyens.

C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

Le bureau de vote de Poullan Sur Mer sera ouvert de 8h à 18h.

Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH)

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé.

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document de programmation de la politique de l'habitat élaboré également à l'échelle de l'EPCI.

Le code de l'urbanisme prévoit que, dans ces conditions, le PLH peut intégrer le PLUi qui devient alors PLUiH.

Elaborer un PLUiH sur le territoire de Douarnenez Communauté permettra :

- De renforcer le poids de l'habitat dans la gouvernance et la concertation
- D'articuler l'ensemble des politiques publiques dans un projet de territoire
- De faciliter la mise en œuvre de la politique de l'habitat

L'élaboration du PLUiH constitue un enjeu majeur pour Douarnenez Communauté dans la mesure où ce document permettra de décliner la construction d'un projet de territoire à l'échelle des 5 communes.

Une charte de gouvernance, adoptée en 2022, définit entre autres choses les modalités de la concertation avec les habitants qui seront associés à cette élaboration.

Elle s'articulera autour de la tenue de réunions publiques, de l'organisation d'ateliers thématiques et de la consignation par les habitants d'observations dans des registres ouverts dans les 5 mairies ainsi qu'à Douarnenez Communauté.

La presse locale, les sites internet des collectivités et leurs bulletins d'informations ainsi que les réseaux sociaux publieront prochainement le calendrier de la concertation en indiquant également les dates-clés de la procédure.

Restez attentifs, et n'hésitez pas à venir en Mairie consigner vos observations !

Sécurité : Travaux à l'entrée du Bourg

Route de Douarnenez

Un cheminement piéton va bientôt être aménagé à l'entrée Est du bourg, entre la zone artisanale et le parc de la Saulaie.

Un radar pédagogique sera aussi posé afin de rappeler l'entrée d'agglomération.

POSE D'UN RADAR
PEDAGOGIQUE



Zones de rencontre

La portion haute de la rue du Capitaine Blanchard est une zone de rencontre. Nous vous rappelons que dans cette zone les piétons sont autorisés à circuler sur la voie et ont la priorité sur les tous les autres véhicules.

Pour assurer cette cohabitation entre tous les usagers, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables



La signalisation du lotissement de Park ar Leur sera bientôt réalisée, pour également passer l'ensemble du lotissement en zone de rencontre.



Services techniques



Poullan-sur-mer est une commune rurale, et son bourg voit passer les tracteurs quotidiennement.

Ce début de printemps a été pluvieux et les agriculteurs ont dû mettre les bouchées doubles pour les travaux des champs, les semis, la fenaison...

C'est une chance d'avoir cette agriculture dynamique, nous devons le reconnaître et accepter cette activité économique qui nous permet d'avoir l'environnement qui est le nôtre.

Néanmoins, nous savons aussi que les engins sont de plus en plus puissants, et peuvent impressionner. Il est donc souhaitable que chaque chauffeur veille à respecter au mieux les règles dans le bourg, que la vitesse soit limitée à 50km/h, à 30km/h, ou en zone partagée à 20km/h. Un apaisement qui engendrera aussi un niveau sonore moins élevé des moteurs, et donc diminuera les craintes de certains riverains, piétons, cyclistes.

Pour les voitures comme pour les tracteurs, rouler tout doux, c'est aussi rouler à l'économie, et moins polluer !

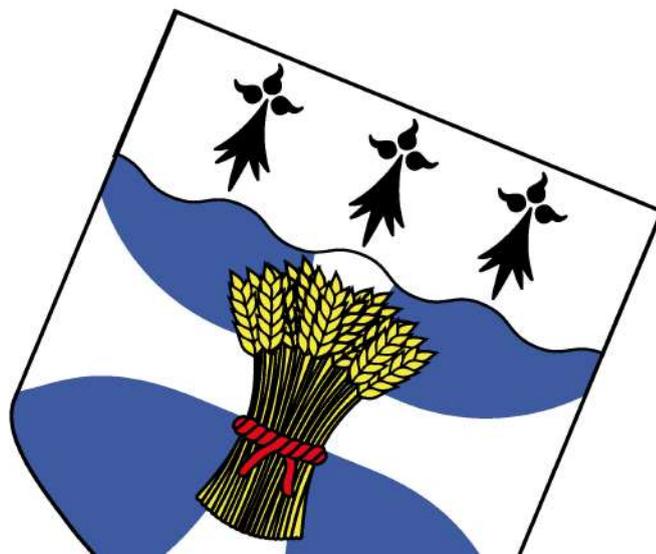
Bien vivre ensemble

Emploi de 3 jeunes saisonniers aux services techniques de la Mairie.

Cette année encore, la Mairie a recruté des jeunes pour travailler durant l'été. Ils seront 3, chacun pour une période de 2 semaines :

- Nathan GALLOU du 15 au 26 juillet
- Stevan LE MEIL du 29 juillet au 9 août
- Adèle COUIC-QUELENNEC du 12 au 23 août.

Cette année les candidatures ont été nombreuses, nous regrettons de ne pouvoir donner suite à toutes les demandes, mais nous les félicitons toutes et tous pour leur motivation et l'intérêt qu'ils portent à leur commune.



Actualité de la Médiathèque

La Médiathèque passera à l'heure d'été Du 1er Juillet au 31 août ! Elle sera ouverte le lundi de 17h à 19h. Le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

L'exposition de l'été à la Médiathèque vous invite à une escapade dans le temps !

Du 17 juin au 21 Août, nous recevons l'exposition « L'Âge d'or du Tourisme en Bretagne ». Dès la fin du XIX^e et jusqu'aux années 50, les affiches touristiques rivalisent de formules accrocheuses pour attirer les visiteurs en Bretagne. Elles parlent des modes vestimentaires, des fêtes traditionnelles et du pittoresque des sites. Cette exposition propose également une sélection de clichés anciens et d'extraits de films amateurs et professionnels pour enrichir cette incursion dans le passé de notre territoire si convoité.

L'Exposition, prêtée par la Bibliothèque départementale du Finistère, sera visible aux heures et jours habituels d'ouverture de juin à Août.

Vos lectures de l'été sont arrivées en rayon, vous pouvez les trouver sur le portail de la médiathèque ainsi que tous les renseignements concernant les tarifs et modalités d'inscription.

<https://mediatheque.poullan-sur-mer.fr/>



Le frelon asiatique



Cette année la stratégie de Douarnenez communauté dans la lutte contre la progression du frelon asiatique (*Vespa velutina*) évolue. En effet, suite à l'arrivée de l'espèce dans le Finistère en 2011, Douarnenez communauté s'est engagée, dès 2014, dans l'identification et la destruction des nids en prenant en charge à 100% les coûts d'intervention, permettant ainsi aux habitants de s'en débarrasser gratuitement. Cependant, bien qu'unaniment reconnue comme efficace cette méthode seule ne semble plus suffisante pour limiter la prolifération de l'espèce. De plus, l'augmentation du nombre de nids détruits engendre un coût de plus en plus élevé pour la collectivité. Les conditions climatiques jouent un rôle clé dans la dynamique des populations de frelons asiatiques et les récents scénarii de réchauffement climatique laissent craindre une accélération de l'expansion de cette espèce dans le futur, et ainsi une augmentation de ses impacts sur les plans écologique, économique mais également sanitaire.

Dans le but d'agir de manière plus efficace, il a été choisi, par délibération du 15 février 2024, de mettre

l'accent sur la lutte préventive via le financement d'une expérimentation de piégeage des reines fondatrices, tout en maintenant l'accompagnement financier des habitants du territoire. Cette accompagnement a cependant été revu pour être établi à hauteur de 50% du coût de l'opération de destruction. Afin de maximiser l'efficacité de cette stratégie, un réseau de piègeurs volontaires et de référents frelons asiatiques sera mis en place sur le territoire. Ces derniers auront pour mission de collecter les données de captures, d'échanger les informations et les données avec les collectivités déjà impliquées dans de tels programmes pour ajuster et améliorer continuellement les techniques de piégeage. Concernant les pièges utilisés dans cette expérimentation, ils ont été sélectionnés pour leur capacité à limiter les captures d'espèces non ciblées, et seront mis à disposition des volontaires par les services de Douarnenez communauté.

La campagne de piégeage doit se dérouler en deux phases. Une première au printemps, visant à capturer les femelles fécondées ayant survécu à l'hiver, et une seconde à l'automne visant les jeunes fondatrices à la recherche d'un abri hivernal. Cette année suite à un retard de livraison des pièges, la première campagne de piégeage ne pourra se faire qu'à partir de cet automne. Enfin, **il est recommandé de ne pas recourir au piégeage durant la période estivale afin de limiter les captures d'espèces non-ciblées** (tel que les abeilles), mais elle reste évidemment possible en cas de nuisances importantes liées à la proximité d'un nid, par exemple.

Pour le signalement de nid vous pouvez contacter la mairie de Poullan-Sur-Mer au 02 98 74 03 92.

Collecte des déchets



Des travaux d'aménagements des zones de collecte des déchets sont en cours. En effet, le type de containers va changer, et de nouvelles colonnes seront bientôt posées. Elles seront plus grandes, évitant ainsi le dépôt sur les côtés quand les existants limitent les apports. La collecte sera aussi facilitée pour les agents de Douarnenez communauté. Vous serez informés plus précisément lors du changement.

Vente de composteurs

Dans le cadre de la politique de réduction et de valorisation des déchets, Douarnenez Communauté propose à la vente les équipements suivants :

Composteur 300L + 1 bio seau : 20€

Composteur 300L + 1 bio seau + 1 aérateur : 25€

Le bio seau : 5€

L'aérateur : 5€



Ces prix pourront être réduits lors des animations sur le territoire.

Pour tout renseignement sur la méthode, l'intérêt... rendez-vous sur le site de Douarnenez Communauté.

Animation Ouest Cornouaille : Faites du vélo



À l'échelle de l'Ouest Cornouaille est organisée le 8 juin une convergence vélo vers Penhors. Si pour les cyclistes aguerris le rendez-vous est donné à 9h au skate park de Pouldavid, pour les familles un deuxième point de rencontre est fixé au bourg de Guilersur-Goyen. Ces randonnées cyclistes sont sécurisées et encadrées par Kernavélo.

Arrivée des cyclistes (et des autres) en musique à Penhors et déjeuner convivial : pique-nique ou restauration sur place (foodtrucks...)

De 13h30 à 16h des animations autour du vélo sont prévues : courses de lenteur, parcours, atelier d'auto-réparation, de marquage antivol, essai de vélos atypiques... Vous trouverez le Programme en Mairie.

Ecole Notre-Dame de Kerinec : Classe de mer sur l'île de Batz

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont partis du 15 au 19 avril en classe de mer sur l'île de Batz. Grâce à une subvention de la région Bretagne « pass classe de mer » à hauteur de 4 515 euros, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités.

Au programme : Kayak, ornithologie, découverte de l'île, pêche à pied, sauvetage côtier, initiation à l'écologie.

Les enfants ont adoré leur séjour et sont rentrés en ayant acquis des connaissances et fabriqué de beaux souvenirs.



Assoce Tomate : A fond la Kass' !



Du ciel bleu, une descente, 17 bolides, 850 spectateurs... Je peux te dire que y'a eu du rire pour cette première édition d'A Fond la Kass' ! Mes bénévoles ont donné de leur personne pour enrubanner dans la nuit précédente toutes les bottes et préparer le site au mieux. Barbecue, frites, barbe à papa & p'tits bonbons ont régalé les gourmands. Le temps de ranger et la soirée se poursuivait à la salle po' pour exécuter quelques pas de danses et trinquer une fois ou deux...

Un peu de récupération de sommeil et on se revoit le samedi 24 août pour notre soirée de l'été !

Pilotage approximatif pour La Team 59, pas loin de se croûter, laissant la Gendarm-rits'envolers vers la victoire.

Les Amis de la chapelle Notre-Dame de Kérinec

Notre association s'est retrouvée en Assemblée Générale le vendredi 12 janvier dernier. Nous avons validé en Assemblée Extraordinaire une mise à jour des statuts qui a pris en compte les modifications suivantes :

- Art 1 : siège social en Mairie (précédemment ce siège était au Presbytère)
- Art 5 : CA composé de membres de droit : un représentant de la Paroisse, Mme le Maire et un représentant élu du conseil municipal
- Art 6 : possibilité d'élire un Président et un vice-président, ou des co-Présidents.

Notre AG s'est clôturée autour d'un buffet convivial.

Deux après-midi d'entretien de la chapelle et de ses abords ont été organisées les 27 mars et 2 mai.

Nous avons reçu avec la mairie la visite de l'Architecte des Bâtiments de France, afin d'évoquer et d'évaluer les travaux restant à finaliser au niveau de la chapelle.

Le pardon aura lieu comme chaque année le 3^e dimanche de juillet, à savoir le dimanche 21 juillet, avec une messe, suivie de la procession, puis d'un café gâteau, et enfin d'un pique-nique partagé pour ceux qui le souhaitent. Ce sera l'occasion d'une bénédiction de notre bannière en cours de confection.



Ouverture de la chapelle assurée par nos bénévoles :

- Les samedis, dimanches et fériés jusqu'au 15 juin,
- Tous les jours du 15 juin au 15 septembre,
- Les samedis, dimanches et fériés du 15 septembre à la Toussaint.

Le comité des courses cyclistes



Après un Week end de la pentecôte sportif avec plus de 120 coureurs, le comité organise avec la troupe café pain beurre, le samedi 15 juin à 20h30 à la salle polyvalente leur pièce de théâtre : Qui a tué tante Amélia ?, dont les billets sont en vente en mairie ou réservation au 06 60 58 04 16 par sms.

Le comité animera le quartier de la gare comme il y a quelques années avec une course semi-nocturne le samedi 6 juillet, départ à 19h00 pour 38 tours de 2,2 kms (buvette et restauration sur place : grillades et frites).

Suivez notre activité sur notre compte Facebook : le comité des courses de Poullan Sur Mer.

Le comité de sauvegarde de Saint They

Réservez toutes et tous votre dimanche 23 juin.

Le comité de sauvegarde de la chapelle Saint-They, organisera de 10h à 19h, la 5^{ème} édition de son marché local d'artisans et de producteurs locaux.

Une dizaine d'exposants ont d'ores et déjà répondu à l'invitation. Vous y trouverez entre autres : Spiruline, farine, aromatiques, cosmétiques, artisanats divers et variés etc.

Une douce et enivrante ambiance « pop-poétique » rythmera la journée. Benoît Ange y interprétera ses créations et entonnera des reprises, connues de tous, avec Philippe, son acolyte guitariste.

Une balade pédestre contée de 2h, sera prévue au départ de la chapelle de St They ou Kerinec à 10h00.

A l'occasion des journées du patrimoine de pays, dont le thème cette année est « l'eau », <https://www.patrimoindepays-moulins.org/theme-2024/>.

(Informations et réservation obligatoire auprès de l'OT de Douarnenez 02 98 92 13 35).

Sur place, vous aurez bien évidemment de quoi vous restaurer et vous hydrater.

Au plaisir de vous accueillir.



Les Gars de Poullan

L'AS Gars de Poullan a passé une bonne saison footballistique. L'équipe réserve finit à une honorable 5^e place et a surtout joué dans une ambiance propice à l'épanouissement de chacun. L'équipe première a également connu ces moments de plaisirs mais contrastés avec des matchs plus compliqués. La finalité de la saison n'est pas actée à l'heure de ces lignes, mais le club peut souligner le travail et l'investissements des coaches.

Le dynamisme retrouvé s'acte par la création de l'équipe réserve cette saison et la ré-ouverture de l'école de foot dès septembre 2024. Un premier recensement des intéressés, joueurs nés de 2019 à 2014, est d'ores et déjà ouvert. Une porte ouverte de l'école de foot est à noter dans vos agendas le samedi 22 juin à 10h30 au stade. Toute personne désireuse de s'investir dans notre association sportive est également la bienvenue !

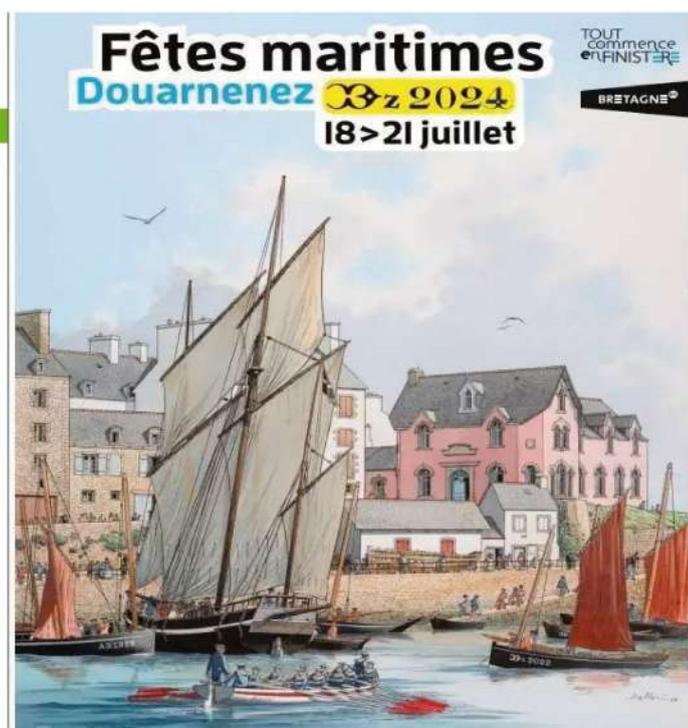
Renseignements école de foot :
Johan LE GOFF, 06 69 57 22 76

Fêtes maritimes de Brest/douarnenez : Parade des bateaux

La parade des bateaux aura lieu le jeudi 18 juillet de Brest à Douarnenez. Elle n'a pas eu lieu depuis 2016. La mairie de Poullan Sur Mer recherche des bénévoles pour assurer les parkings, les chemins et les routes d'accès à la cote.

Si vous avez un peu de temps à consacrer à cette animation ce 18 juillet ! N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt à la mairie de Poullan sur Mer au 0298740392 ou par mail mairie.poullan@orange.fr.

On vous remercie par avance pour votre engagement, et que cette fête soit un succès pour notre territoire.



SEJOURS 2024



SEJOUR ANIMALIER
DU 5 AU 9 AOÛT 24

8/10
ans

SEJOUR MULTI-ACTIVITES
DU 8 AU 13 JUILLET 24

10/12
ans

SEJOUR AVENTURE
DU 15 AU 20 JUILLET 24

13/15
ans

SEJOURS INTERNATIONAUX
DU 24 AU 31 AOÛT 24
ET DU 25 OCT AU 1ER NOV 24

15/17
ans

REUNION D'INFOS
VEN 17 MAI A 20H
SALLE POLY DE LANDUDEC

ULAMIR CS
GOYEN
02 98 74 27 71
ulamir.poullan@orange.fr



L'accueil de Loisirs : Inscriptions estivales

à partir du 4 juin

L'accueil de loisirs est ouvert à la maison de l'enfance tous les mercredis et pendant les vacances scolaires en été c'est au mois de juillet qu'il ouvre ses portes et c'est le centre de Pouldergat qui prend le relais en août de 9h à 17h avec une possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

POULLAN SUR MER

15 MAI
RÉALISATION D'UNE
BOÎTE À BISOUS

5 JUN
CUISINE

22 MAI
RÉALISATION
DE COMÈTES

12 JUN
JOURNÉE PLAGE
POUR LES +6 AVEC PIQUE
NIQUE // PEINTURE À LA
MAIN

29 MAI
MATINÉE PLAGE
POUR -6 // HÔTEL À
INSECTES +6

19 JUN
JEUX D'EAU /
VENTRE GLISSE
(PRÉVOIR MAILLOT DE
BAIN+SERVIETTE)



POULLAN SUR MER

26 JUIN

CREATION DE COCKTAIL ET
DEGUSTATION
OUVERTES AUX PARENTS DE
15H30 À 17H00

3 JUILLET

LA RUE AUX ENFANTS

LES ENFANTS PRENNENT
POSSESSION DU PARKING DU
CENTRE DE LOISIRS DE LANDUDEC
POUR UNE GRANDE KERNESE
BARBE A PAPA, POP CORN...

A partir du 4 juin vous
pourrez inscrire vos
enfants pour les
vacances d'été !!!
ulamir.poullan@orange.fr

Nous accueillons les enfants à partir de 2.5 ans scolarisés et propres et jusqu'à 12 ans.

Notre accueil est ouvert mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le lundi de 14h à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h30, ou ulamir.poullan@orange.fr

Pour plus de renseignements 02 98 74 27 71

Les bébés lecteurs

Les séances Bébés Lecteurs en partenariat avec la médiathèque ont lieu une fois par mois à la Médiathèque. Les séances sont ouvertes aux parents, grands-parents, aux assistantes maternelles etc... Gratuit et sur réservation auprès de l'Ulamir CS du Goyen ou par mail bbl.ulamir@orange.fr.

Trait d'union

En 2024, l'Ulamir Centre Social du Goyen et les ADMR du territoire s'unissent pour proposer des animations gratuites à destination des personnes de 60 ans et plus. Au programme : «Vous avez quel âge?» le 13 juin à Pont croix à 14H30 «Et comment alors?» le 20 juin à Peumerit à 14H30, spectacle de Patrice Goyat Jeudi 27 juin : On joue ! à Plogoff Les inscriptions se font auprès de l'ADMR si vous êtes suivie ou auprès de l'Ulamir: 02.98.74.27.71

Ateliers numériques

L'ulamir centre social du goyen propose des ateliers pour s'appropriier les outils numériques ordinateur, tablette smartphone, liseuse, c'est Sonia Pavageau conseillère numérique de la maison solidaire de Kermarron qui les anime. Ces ateliers ont lieu tous les mercredis matin dans l'espace multimédia de l'ulamir cs du Goyen, et l'après-midi Sonia assure une permanence sans rendez-vous il est possible de venir avec son équipement.

Inscriptions renseignement : 06 77 88 62 05

L'ULAMIR DU GOYEN A 50 ANS CETTE ANNEE

Nous les avons fêtés le 13 avril.



Durant les années d'après-guerre (1950-1970), les loisirs (théâtre, ciné-club, voyages...) étaient assurés par la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) par les vicaires. Les patronages étaient les lieux de rassemblement. Dans d'autres secteurs ce sont les foyers ruraux (créés par Tanguy Prigent) qui rassemblaient la jeunesse.

Les vicaires ont disparu, la fréquentation des patros et des foyers ruraux a baissé. La famille rurale (départementale) et les associations familiales ont pris le relais pour organiser les camps d'été. Mais déjà les bénévoles assurent difficilement toutes les tâches multiples inhérentes à la mise en place de ces camps.

Dans les villes les maisons des jeunes et de la culture se mettaient en place.

Pourquoi le milieu rural n'aurait-il pas le droit d'accéder aux loisirs et à la culture ?

C'est la réflexion qui a mené le conseil général sous la houlette d'Alphonse Arzel et de quelques-uns de ses collègues à expérimenter au travers d'associations intercommunales, l'animation en milieu rural.

Trois ULAMIR sont créées (Ploudalmézeau, Lanmeur et Quimperlé), le financement est assuré par le conseil général, jeunesse et sport, et les communes pour un tiers chacun.

Au bout de trois années de fonctionnement avec des résultats positifs il est proposé de doubler le nombre des ULAMIR. En 1972 Corentin Moalic Président départemental de familles rurales et grand ami d'Alphonse Arzel propose à quelques communes de réfléchir à la création d'une association d'animation avec le recrutement d'animateur. Dans chaque commune la structure s'appuie sur les associations émergentes : associations familiales, comité d'animation, bagadous et cercles et patronages.

C'est ainsi que Pont-Croix, Beuzec, Confort, Poullan Pouldergat et Mahalon répondent favorablement.

L'AGAL voit le jour (Association du Goyen pour l'animation et les loisirs). Corentin Moalic, André Claquin, Henri Bras, Pierre Friant et quelques autres ont bataillé dur pour convaincre et lancer l'association.

Dans une commune quand on fait des travaux des routes c'est visible, mais comment quantifier les loisirs, la culture ? Il a souvent fallu vendre ça aux élus.

En 1974 on recrute donc le premier animateur (Alain Le Bot) qui tout de suite a été débordé : cinéma itinérant, camps de vacances, animation des associations, création des clubs des anciens, voyages...

Un grand merci à Pierre Péron Directeur de la MJC de Douarnenez qui fort de son expérience a mis l'association sur les rails, merci aussi à jeunesse et sports Marie-Hélène Kerisit.

Rapidement l'AGAL devient l'ULAMIR du Goyen, une union départementale se crée UDAMIR qui assure les relations avec le département et les différentes instances.

Jean Le Bihan



Calendrier des fêtes estivales

- Samedi 15 Juin à 20h30 : Salle Polyvalente - Pièce de théâtre de la troupe Café Pain Beurre
- Dimanche 23 Juin : Marché de Saint-They - Journée patrimoine de pays
- Dimanche 23 Juin : Grande Kermesse à l'Ecole Notre Dame de Kérinec
- Samedi 6 Juillet : Course cycliste semi-nocturne - Circuit du Stade, à 19h00
- Jeudi 18 juillet : Parade des bateaux de Brest à Douarnenez
- Dimanche 21 Juillet : Pardon de la Chapelle Notre Dame de Kérinec
- Samedi 24 Août : Soire de l'été - Rencontre d'un soir - Repas - Concert